



## ATTRIBUTION DES RESPONSABILITÉS DANS LE CADRE DE LA CONVENTION CIDE COP

Référence : DL357D	Durée :	Niveau : Bases	Modalités : E-Learning	Tarifs : Nous consulter
-----------------------	---------	-------------------	---------------------------	----------------------------

## LIEUX ET DATES :

**A distance**

Nous consulter

## OBJECTIFS

- Attribuer les différentes responsabilités dans le respect du droit commun
- Déterminer quel est l'assureur qui va intervenir en fonction du type de sinistres

**Information complémentaire :**

Module disponible dans l'**Université Digitale Ifpass** accessible par abonnement.

Pour plus de renseignements [cliquez ici](#) ou [contactez-nous](#)

**Consultez le taux de satisfaction de nos formations**  
**e-learning >>**

## POINTS FORTS

**Modalités pédagogiques :**

**Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie.**

**Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate.**

**Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances.**

**Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.**

**De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.**

**Formateur(s) :**

**Olivier Destriau est consultant formateur depuis plus de 10 ans. Il a été notamment, Directeur de filiale pour un courtier d'assurance international puis Responsable de la souscription chez un de grand assureur. Il a terminé sa carrière de salarié en tant que responsable du département Dommages aux biens et responsabilité au sein de la filiale d'une banque franco/belge.**

**Les plus de la formation :**

La convention CIDE COP qui a pour but de faciliter les recours entre les compagnies d'assurances ne déroge pas à l'application des principes de droit commun relatives à l'attribution des responsabilités.

On appliquera donc la règle de droit pour attribuer les responsabilités des personnes impliquées dans le sinistre.

**PROGRAMME**

- A. Attribution des responsabilités dans le cadre de la convention CIDE COP
- B. Risque d'usager

**Validation des acquis :**

**Comment est-elle évaluée ?**

Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !

**Comment cette formation est-elle validée ?**

Pour valider cette formation, vous devez avoir :

Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur,

déroulé pédagogique, ... ;

Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ;

Téléchargé et consulté le support de conférence ;

Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ;

Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.

#### **Personnalisation parcours :**

**Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet "Communauté".**

**Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!**

#### **Fiche identité :**

Ce module de formation fait l'objet d'une actualisation annuelle.

Ce module est la propriété d'Ifpass Services.

Il contient les éléments suivants :

1. 1 séquence vidéo ("Le point de l'expert")
2. 1 fiche pratique "Pour aller plus loin"
3. 1 quiz final

## PUBLIC

Chefs de services et rédacteurs sinistres DDE

**Pour les personnes en situation de handicap** souhaitant réaliser une formation e-learning :

Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap (Nadia Benakli - [nbenakli@ifpass.fr](mailto:nbenakli@ifpass.fr)) afin de déterminer les formations accessibles.

## PRÉ-REQUIS

### Prérequis pédagogiques :

Cette formation nécessite de connaître la méthodologie de la gestion des sinistres.

### Prérequis techniques :

- Navigateurs internet
- Chrome (2 dernières versions majeures)
- Firefox (2 dernières versions majeures)
- Edge (2 dernières versions majeures)
- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)

Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.

### Logiciels :

- Lecteur PDF (pour les documents associés)
- Lecteur audio/vidéo
- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)

Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

### Modalité d'accès :

- Les demandes d'inscription se font par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance

## TARIFS ET FINANCEMENTS

Exonérés de TVA

Module disponible dans l'Université Digitale Ifpass accessible par abonnement.  
Pour plus de renseignement contactez-nous !

## CONTACT

[mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) / 01 47 76 58 70

